

Nouveau Vélib' : ce qui va changer



Le futur Vélib' de Smoovve remplacera celui de Decaux en 2018. DR

Les membres du consortium qui a remporté le marché des vélos en libre service de Paris ont présenté le futur service ce mercredi.

C'est officiel : le marché du Vélib' pour les 15 prochaines années (600 à 700 M€) a été notifié ce mardi à [Smoovengo](#). Ce consortium va remplacer JCDecaux, qui exploitait le vélo en libre-service parisien depuis son lancement il y a dix ans. Ce mercredi, les membres du consortium (la PME Smoove, les parkings Indigo, le transporteur espagnol Moventia et le fonds français spécialisé dans la mobilité Mobivia) ont présenté le futur service.

Des tarifs en hausse fixés à l'automne. [Comme nous l'annoncions](#), il est «très probable» que les tarifs augmentent. Le syndicat mixte, composé d'élus, les votera à l'automne prochain. Le prix de l'abonnement de base à 29€ par an avec la gratuité des 30 premières minutes de chaque trajet, «n'a pas grand-chose à voir avec le réel», estime Marie-Pierre de la Gontrie, présidente de Vélib' Métropole. Mais la hausse sera «mesurée», assure-t-elle, pour ne pas perdre en route les 300 000 abonnés actuels. Ceux-ci seront d'ailleurs automatiquement basculés sur la nouvelle offre, mais ils devront fournir à nouveau cautions et coordonnées bancaires.

Un vélo connecté et en partie électrique. «Le sortant a peut-être eu un manque d'anticipation et de vigilance face aux solutions nouvelles des petits acteurs», a gentiment taclé Laurent Mercat, le PDG de Smoove. Une manière de mettre en avant la haute technologie de son futur Vélib', et notamment sa connexion au smartphone, qui pourra même se recharger sur les ports USB présents sur les 30% de vélo à assistance électrique (VAE).

Un vélo étendu à la banlieue. Actuellement, 20 communes autour de Paris ont adhéré au syndicat mixte Vélib' Métropole, et une quarantaine de plus devraient le faire si elles le votent d'ici au 30 juin, date limite pour bénéficier des Vélib en 2018. D'autres communes pourront les rejoindre les années suivantes, moyennant une participation annuelle de 10 000€ par station. Leur nombre pourrait donc passer de 1 200 à 1 600. Des stations ponctuelles mobiles pourront même être ajoutées en fonction d'événements particuliers, comme Rock en Seine, Solidays...

Un vélo plus fiable. 15% : c'est le taux de vol ou vandalisme attendu par Smoove chaque année sur son parc de 20000 Vélib'. Un objectif bien en-deçà des 70 à 100% de dégradations annuelles sur les Vélib' actuels, que le nouveau prestataire espère atteindre grâce à un système d'attache plus fiable. Les vélos pourront même être déposés dans des stations pleines grâce à un cadenas spécial. Les parkings Indigo fourniront une «base arrière » logistique pour la maintenance et l'entretien des vélos.

Une transition «sans rupture de service». Pour installer le nouveau Vélib', JCDecaux devra donc démonter ses 1 200 stations, soit 40 000 petites bornes d'attache. Un travail de génie civil qui sera «bien orchestré», assure Laurent Mercat, et qui commencera en octobre. Smoove installera ses propres stations au fur et à mesure du démontage, pour mettre en service 50% des stations en janvier 2018. La transition s'achèvera en mars. Entre-temps, le nombre de vélos disponibles diminuera.

Des salariés en attente. Yann Marteil, directeur de Mobivia, l'assure : «On ne prévoit pas de fonctionner avec moins de gens et on n'a pas une file de candidats en attente.» Les 315 salariés ont donc vocation à être repris, mais sous une autre convention collective. Il reste à définir les conditions de leur passage de Decaux à Smoove, ce qui peut prendre un peu de temps. «On ne passe pas d'une casquette rouge à une casquette bleue du jour au lendemain», résume Yann Marteil.

Jean-Gabriel Bontinck